



Points forts : Possibilité de valider la formation par le CCE "Gérer les opérations à l'international"

Objectifs

- Vérifier la conformité au cadre réglementaire des échanges commerciaux intra-communautaires mis en place depuis le 1er Janvier 2020.
- Maîtriser les nouveaux aspects de la réforme fiscale pour 2022.
- Savoir répondre aux deux nouveaux dispositifs remplaçant la DEB en 2022.

Programme

► La réforme en profondeur la TVA en Union Européenne

- Rappel du fait générateur de la TVA
- Présentation des « Quick Fixes » de la TVA
- L'impact des Quick Fixes sur les stocks déportés
- L'impact des Quick Fixes sur le commerce triangulaire intracommunautaire
- La suppression des preuves fiscales alternatives : quid de leur remplacement ?
- Les nouvelles sanctions

► Présentation de la réforme fiscale 2022

- Le MOSS et le OSS
- Le CTP et ses conséquences en termes de facturation
- Les mentions obligatoires et articles du CGI sur les factures
- L'Auto-liquidation de la TVA à l'import et sa généralisation en 2022 : mode opératoire

- Mentions obligatoires et preuves fiscales pour les échanges extracommunautaires
- Le code des douanes et la nouvelle notion d'exportateur : impact sur les preuves fiscales

► Présentation de la réforme de la « DEB 2022 »

- Rappel de la DEB et de la DES.
- Le règlement EBS et la disparition de la DEB
- Comment répondre aux deux nouveaux dispositifs remplaçant la DEB en 2022
- Les changements de codes.
- La gestion des avoirs dans les « nouveaux dispositifs 2022 ».
- L'obligation déclarative des quasi exportation et quasi importation.

Démarche pédagogique

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques. Réflexion et élaboration d'un plan d'action pour être en conformité avec la réforme.

Formateur : Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Toute personne en contact avec les autorités douanières dans le cadre de flux commerciaux extra nationaux

Prérequis

Pas d'exigence spécifique

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

5 453 personnes formées en 2022

Dates de session

Nous consulter



194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE



www.ceppic.fr



Toutes nos formations
sont réalisables
sur mesure en
intra-entreprise

CONTACT

Isabelle PROTAIS

02.35.59.44.17

isabelle.protais@ceppic.fr